

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19/09/2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 septembre 2018 à 20h, sous la présidence de Mme Béatrice MARTIN, Maire.

Présents : BOS Sébastien - DEFFAISSE Jean-Michel - EYNARD Lucien - HARINCK Philippe - JUVENETON Pierre - LANTHEAUME Olivier - MARTIN Béatrice - THOURIGNY Carole - VIRET Loïc - XUEREF Anne-France

Pouvoir de : DEFFAISSE Yves à VIRET Loïc

Absent excusé : DEFFAISSE Yves

Secrétaire de séance : Mme THOURIGNY Carole

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18/07/2018 : adopté à l'unanimité

Mme le Maire demande de rajouter une délibération concernant les travaux de raccordement électrique de la maison des Fiaux à Lozeron. Le Conseil donne son accord

DELIBERATIONS

1- Convention pour le branchement d'eau et d'assainissement pour une maison d'habitation à Lozeron

Mme le Maire rappelle l'accord du permis de construire pour une maison d'habitation en date du 30/08/2018, la demande de branchement d'eau et d'assainissement transmise par M Vincent et Mme Nguyen et le devis de l'entreprise Liotard d'un montant de 3213.39 €HT. Elle précise que la commune fera l'avance du montant des travaux, et que le demandeur règlera l'intégralité des frais engagés par la commune. Une convention de portage sera établie entre les 2 parties. Adopté à l'unanimité

2- Répartition du montant de la Participation à l'Assainissement Collectif pour les futurs raccordements au réseau de traitement des eaux usées du secteur de Lozeron

Mme le Maire rappelle que la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) est exigée pour chaque nouveau raccordement sur les réseaux collectifs d'eaux usées de la commune. Il est proposé que pour les futurs branchements au réseau d'eaux usées du secteur de Lozeron, la moitié du montant de la PAC soit reversée à la commune de Beaufort sur Gervanne qui gère la partie traitement (STEP). Cette décision entrera en application au 01/08/2018.

Adopté à l'unanimité

3- Contrats d'assurance des risques statutaires

La Commune a mandaté le Centre de Gestion pour souscrire les contrats d'assurance statutaires. Au vu des résultats de la consultation, il est décidé d'accepter pour assureur : CNP Assurances ; pour courtier : SOFAXIS. La durée de contrat est de 4 ans (date d'effet au 01/01/2019) et le maintien du taux sur 3 ans. Adopté à l'unanimité

4- Transfert de la Maison de Services Au Public (MSAP) de Livron : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)

La commune de Livron a sollicité le transfert de sa MSAP dans le cadre de la compétence création et gestion de MSAP de la Communauté de Communes du Val de Drôme. La CLECT a étudié ce transfert lors de sa séance du 27/06/2018 et a estimé le coût à 78 960.43€. Le Conseil Communautaire du 11/07/2018 a approuvé les modalités du transfert. Les communes sont invitées à délibérer sous un délai de 3 mois sur ce dossier. Adopté à l'unanimité

5- SDED : raccordement individuel au forfait sans autorisation d'urbanisme

Le SDED a reçu la demande de raccordement au réseau de distribution d'électricité pour l'alimentation de la maison des Fiaux de Mme XUEREF Anne-France, située chemin des Peupliers à Lozeron. Cette maison existante n'a pas encore de compteur électrique individuel. Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS

Mme le Maire donne la parole à Mme Xueref pour le suivi des travaux de voirie. Ceux relevant de la commande groupée devraient avoir lieu début octobre. Le broyage des bords de chemins a bien été réalisé par M Gaudin, et M Pourret est intervenu sur le chemin de l'Anchatras. A Lozeron, pour ce qui est du chemin entre l'impasse du lavoir et le chemin de Vinson, MM Juveneton et Harinck souhaitent mobiliser les propriétaires riverains et demandent l'appui de l'employé communal, pour un chantier d'hiver.

Des arrêtés de circulation ont été pris aux Michauds et au chemin des Touires pour le raccordement des postes au sol ENEDIS. L'accès au chemin de Gambetta a fait l'objet de nouvelles tensions entre riverains et usagers cet été. La

libre circulation n'a pas été respectée. Afin de rétablir la situation, le conseil envisage de démonter la barrière fixe installée lors de l'édification du relais hertzien.

La commune de Gigors et Lozeron, n'a pas été reconnue dans l'arrêté de catastrophe naturelle du 12/07/2018 (JO du 24/07/2018) relatif à la sécheresse 2017. Les sinistrés du Val de Drôme rassemblés en association (ASSVD) suggèrent d'engager des poursuites. Un recours gracieux sera adressé au Ministère de l'Intérieur pour le ré-examen du dossier. Suite à une visite de terrain courant juin, et au vu des difficultés de mobilisation des fonds européens (FEDER), les services de l'ONF nous ont informés du report de la coupe en éclaircies dans la plantation au-dessus du hameau de Gigors. Le projet est reporté, et il reste éligible aux financements européens.

L'arrêté préfectoral du 20/08/2018 relatif à la restriction de l'usage de l'eau est toujours en application. Mme le Maire remercie les élus impliqués dans le relevé des compteurs abonnés cet été ; la facturation est en cours. Ces visites ont été l'occasion de rencontrer les habitants, et aussi de recenser des anomalies. A la station d'épuration, les roseaux du 2ème étage peinent à se développer, le débroussaillage réalisé cet été devrait faciliter leur repousse.

Pour ce qui est de la réflexion sur les aménagements de l'école de Lozeron et du chemin du Maillet à Gigors, et compte tenu des éléments transmis par le CAUE, Mme le Maire propose de se retrouver sur le terrain afin de se mettre en situation et d'orienter nos choix. Une réunion d'information sera proposée aux habitants sur Lozeron très prochainement. La Commune est informée de la vente Nottet-Harinck à Lozeron, la maison étant en zone U ; la commune ne souhaite pas préempter. A Lozeron, une autorisation a été délivrée à M Vincent pour l'installation d'une caravane le temps de la réalisation des travaux sur sa maison.

En matière d'urbanisme, des pièces complémentaires ont été demandées pour l'instruction du PC relatif au réservoir de la commune de Cobonne aux Bourbous, trois déclarations préalables ont été déposées : réfection de façades à Trois Prés par Mme Béranger, rénovation d'un avant-toit à Gigors par M Frei, et agrandissement de fenêtres sous terrasse par M Juveneton à Lozeron. Un récapitulatif des dysfonctionnements constatés sur le réseau de téléphonie Orange a été transmis à l'Association des Maires de la Drôme qui a procédé au regroupement des anomalies afin d'engager une action globale auprès du gestionnaire de réseau. Un bilan très positif se dégage de l'expérience 2 roues menée avec la communauté de communes du Val de Drôme : sur la période de mise à disposition, 15 habitants ont tenté l'expérience et plus de 780km ont été parcourus en VAE. En fin de période, un problème technique sur un vélo est à déplorer...

L'édition 2018 du Freakshow qui s'est déroulée du 24 au 26/08 a été un réel succès. La rentrée des classes s'est bien passée tant à Cobonne pour 12 enfants de notre commune, que sur le RPI Suze-Beaufort pour 8 d'entre eux. Le changement de prestataire pour la cantine semble satisfaire les appétits et ravir les papilles.

Il est rappelé que la déclaration annuelle des ruchers doit se faire dès la 1^{ère} ruche et avant le 31/12 sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>. L'association des Chemins d'Andarta a fait un don de 25€ à la Commune pour la mise à disposition de l'église le 20/06. Comme les autres années, l'église a été ouverte à l'occasion des journées européennes du patrimoine. L'agence postale de Beaufort/Gervanne sera fermée du 27 au 29/09/2018. A nouveau, les affiches apposées au panneau libre de Lozeron disparaissent avant même la date de la manifestation annoncée (de même que les punaises !) ; ce manque de civisme est répréhensible. Une attaque de loup à Charchauve a fait 6 brebis victimes dans la nuit du 10 au 11/09.

Au niveau des réunions et rencontres passées, Mme le Maire souligne le manque d'implication des élus lors de la Commémoration de la bataille de Gigors le 27 juillet dernier, elle souhaiterait une meilleure mobilisation l'année prochaine pour le 75ème anniversaire. Fin juillet, une rencontre avec les représentants de la société Vicat s'est déroulée en mairie. Nos échanges ont porté sur différents thèmes : itinéraire de randonnée ; patrimoine local (ruines de l'Espéri), bords de Sye ; parcelles contiguës au domaine public à l'entrée du hameau de La Rivière... La discussion s'est avérée constructive et engendrera d'autres contacts et rencontres. En matière de gestion du site, à ce jour nos correspondants précisent qu'aucune décision d'ensemble n'a été prise, ils ont confirmé la dénonciation de la convention antérieure. Un chantier portant sur la réouverture du sentier cadastré est programmé le 18/09 par une équipe d'écogardes du Parc Naturel Régional du Vercors.

Pour les dates à venir, le comité syndical de SIGMA a lieu ce soir en même temps que notre conseil ; M Y Deffaisse nous fera un retour au conseil de novembre. Mardi 25/09 aura lieu l'ouverture de la Maison de Services Au Public à Beaufort/Gervanne. Ce repère de services est installé dans les locaux de l'agence postale, et la gestion est assurée par la Communauté de Communes du Val de Drôme. L'animatrice Manon Ponty vous accueillera du mardi au vendredi de 8h30 à 13h30 et le samedi de 8h30 à 12h30, elle sera en mesure de vous accompagner dans bons nombres de démarches administratives dématérialisées, et notamment celles en lien avec la CARSAT, Pole Emploi, la CAF et la CPAM. Le prochain conseil communautaire se déroulera le 25/09 à Eurre. Une conférence-débat sur le thème de l'alimentation durable pour demain dans le Val de Drôme aura lieu jeudi 4/10 à 18h sur le site de Biovallée-le Campus. Le 04/10, à 15h depuis le Musée de la préhistoire de Vassieux en V., le Parc Naturel Régional du Vercors lancera le site internet *Université Vercors, connaissance en partage*. Le 13/10, au Monastère de Ste Croix, le SMRD présentera le bilan du projet SPARE (Strategic Planning for Alpine River Ecosystems); retour sur l'expérience de participation citoyenne au service de la gestion de l'eau. La prochaine réunion de l'Entente Gervanne-Sye se tiendra à

Gigors lundi 15/10 avec notamment la préparation de la rencontre entre maires et adjoints avec la Députée Célia De Lavergne.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le 31/10/2018 à 20h.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 21h 45.

La secrétaire, THOURIGNY Carole

Le Maire, MARTIN Béatrice